

Conçues dans un objectif d'insertion sur le marché du travail, tant français qu'euro-péen, les licences professionnelles connaissent, dès leur deuxième année d'existence, un véritable succès : les 347 formations mises en place dans l'ensemble des académies à la rentrée 2001 accueillent 9 038 étudiants (contre 178 formations pour 4 364 étudiants en 2000).

Toutes les composantes des universités, en particulier les IUT, ont participé à cet essor en y associant fréquemment des lycées d'enseignement technique ou agricole et des écoles spécialisées.

Cette formation accueille un public diversifié, majoritairement masculin, issu de parcours universitaires et post-secondaires variés. Diplôme type de l'éducation tout au long de la vie, les licences professionnelles sont conçues dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue :

7 % des étudiants sont inscrits au titre de l'apprentissage. Plus de huit étudiants sur dix inscrits en licence professionnelle en 2000-2001 ont obtenu leur diplôme. L'insertion des diplômés est très satisfaisante : 70 % d'entre eux ont trouvé un emploi dont 50 % un contrat à durée indéterminée.

Les licences professionnelles

Les effectifs en 2001-2002

Les diplômés session 2001

UN AN APRÈS LEUR CRÉATION, LES LICENCES PROFESSIONNELLES CONNAISSENT UN VIF SUCCÈS

Le nombre de licences professionnelles mises en place par les établissements passe de 178 en 2000 à 347 en 2001 (soit + 95 %). Les effectifs sont en nette progression : ils varient de 4 364 en 2000 à 9 038 en 2001 (soit + 107 %), alors que les effectifs inscrits en licences dites « classiques »¹ accusent une baisse de 8 %. Cette année les étudiants inscrits en licences professionnelles représentent 5 % des effectifs de licences « classiques » contre 2 % en 2000. Elles se développent dans l'ensemble des académies (y compris l'outre-mer, à l'exception du Pacifique) et dans plus de 90 % des universités (contre un peu plus de 80 % en 2000-2001).

Toutes les composantes de l'enseignement supérieur sont partie prenante. En 2000, les composantes universitaires (hors IUT) accueillaient 50 % des effectifs dans près de 52 % des licences professionnelles. En 2001, les IUT accueillent 52 % des effectifs dans 51 % des licences. Ce phénomène est plus accentué en province et dans les établissements des DOM. En revanche, en Île-de-France, la répartition est favorable aux universités où 55 % des étudiants sont accueillis dans 49 % des licences professionnelles.

Au sein des universités, bien que les composantes scientifiques soient largement présentes, l'engagement des composantes de

droit-économie et des disciplines littéraires et de sciences humaines n'est pas négligeable.

Quatorze académies de province ont ouvert plus de dix licences professionnelles chacune (contre cinq en 2000) et quatre d'entre elles (Bordeaux, Lyon, Nancy-Metz et Toulouse) en comptent plus de vingt qui accueillent plus de 30 % des effectifs de province. Il en est de même pour les académies de Créteil et de Versailles qui reçoivent plus de 81 % des étudiants d'Île-de-France (*tableau 1 p.2*).

UN PUBLIC PLUTÔT MASCULIN, ISSU DES FORMATIONS TECHNOLOGIQUES COURTES

Plus de six étudiants sur dix inscrits en licences professionnelles sont des hommes. La situation est inversée dans les licences « classiques », où les femmes représentent plus de 62 % des effectifs.

La proportion d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures s'élève à 21 %². On compte également 19 % d'enfants de professions intermédiaires, 14 % d'enfants d'ouvriers et 13 % d'enfants d'employés. Pour les étudiants en licence « classique », la proportion d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures est

1. On entend par licences « classiques » toutes les licences hors licences IUP et licences professionnelles.

2. Il faut noter que 8 % des étudiants en licence professionnelle n'ont pas déclaré la catégorie socio-professionnelle de leurs parents.

**TABLEAU I – Effectifs inscrits en licence professionnelle
Année universitaire 2001-2002**

Académies	Établissements	Effectifs 2001-2002			Nombre de licences professionnelles ouvertes		
		Hors IUT	IUT	Total	Hors IUT	IUT	Total
Aix-Marseille	Université Aix-Marseille I	79	–	79	4	–	4
	Université Aix-Marseille II	6	167	173	1	5	6
	Université Aix-Marseille III	94	78	172	3	3	6
	Université Avignon	50	–	50	2	–	2
Total	229	245	474	10	8	18	
Amiens	Université Amiens	80	88	168	3	4	7
	Université de technologie de Compiègne	–	–	–	–	–	–
Total	80	88	168	3	4	7	
Besançon	Université Besançon	64	106	170	4	4	8
	Université de technologie de Belfort-Montbéliard	–	–	–	–	–	–
Total	64	106	170	4	4	8	
Bordeaux	Université Bordeaux I	86	63	149	4	3	7
	Université Bordeaux II	106	–	106	4	–	4
	Université Bordeaux III (*)	–	–	–	–	–	–
	Université Bordeaux IV	65	–	65	2	–	2
	Université Bretagne Sud	69	68	137	2	3	5
	Université Pau	42	30	72	1	1	2
Total	368	161	529	13	7	20	
Caen	Université Caen	56	138	194	3	5	8
	Total	56	138	194	3	5	8
Clermont-Fd	Université Clermont-Ferrand I	50	44	94	1	2	3
	Université Clermont-Ferrand II	125	179	304	3	2	5
Total	175	223	398	4	4	8	
Corse	Université Corse	–	44	44	–	2	2
	Total	–	44	44	–	2	2
Dijon	Université Dijon	–	111	111	–	6	6
	Total	–	111	111	–	6	6
Grenoble	Université Grenoble I	50	72	122	3	2	5
	Université Grenoble II	17	103	120	1	5	6
	Université Grenoble III	10	–	10	1	–	1
	Université Chambéry	20	106	126	1	5	6
	INP Grenoble	–	–	–	–	–	–
Total	97	281	378	6	12	18	
Lille	Université Lille I	61	145	206	2	3	5
	Université Lille II	25	–	25	1	–	1
	Université Lille III	40	–	40	2	–	2
	Université Artois	78	–	78	4	–	4
	Université Littoral	110	–	110	3	–	3
Université Valenciennes	62	34	96	2	1	3	
Total	376	179	555	14	4	18	
Limoges	Université Limoges	189	123	312	6	6	12
	Total	189	123	312	6	6	12
Lyon	Université Lyon I	18	252	270	1	9	10
	Université Lyon II	50	13	63	3	1	4
	Université Lyon III	99	64	163	4	2	6
	Université Saint-Etienne	–	113	113	–	3	3
Total	167	442	609	8	15	23	
Montpellier	Université Montpellier I	39	–	39	2	–	2
	Université Montpellier II	22	67	89	1	4	5
	Université Montpellier III	27	–	27	1	–	1
	Université Perpignan	31	108	139	2	3	5
Total	119	175	294	6	7	13	
Nancy-Metz	Université Nancy I	22	150	172	2	6	8
	Université Nancy II	48	143	191	2	4	6
	Université Metz	83	114	197	4	2	6
	INP Nancy	5	–	5	1	–	1
Total	158	407	565	9	12	21	
Nantes	Université Nantes	10	134	144	1	5	6
	Université Angers	116	30	146	6	1	7
	Université Le Mans	20	26	46	1	1	2
Total	146	190	336	8	7	15	
Nice	Université Nice	44	55	99	3	2	5
	Université Toulon	32	50	82	1	1	2
Total	76	105	181	4	3	7	

Académies	Établissements	Effectifs 2001-2002			Nombre de licences professionnelles ouvertes		
		Hors IUT	IUT	Total	Hors IUT	IUT	Total
Orléans-Tours	Université Orléans	–	156	156	–	7	7
	Université Tours	64	101	165	3	5	8
	Total	64	257	321	3	12	15
Poitiers	Université Poitiers	58	172	230	2	6	8
	Université La Rochelle	96	15	111	3	1	4
Total	154	187	341	5	7	12	
Reims	Université Reims	115	31	146	4	1	5
	Université de techno. de Troyes	–	–	–	–	–	–
Total	115	31	146	4	1	5	
Rennes	Université Rennes I	15	17	32	1	1	2
	Université Rennes II	24	–	24	1	–	1
	Université Brest	218	69	287	4	3	7
Total	257	86	343	6	4	10	
Rouen	Université Rouen	–	35	35	–	2	2
	Université Le Havre	44	29	73	2	2	4
Total	44	64	108	2	4	6	
Strasbourg	Université Strasbourg I	73	–	73	3	–	3
	Université Strasbourg II	48	–	48	1	–	1
	Université Strasbourg III	–	82	82	–	2	2
	Université Mulhouse	180	–	180	6	–	6
Total	301	82	383	10	2	12	
Toulouse	Université Toulouse I	105	17	122	4	1	5
	Université Toulouse II	14	45	59	2	2	4
	Université Toulouse III	104	256	360	4	9	13
	INP Toulouse	23	–	23	2	–	2
Total	246	318	564	12	12	24	
Total province	3 481	4 043	7 524	140	148	288	
Paris	Université Paris I	37	–	37	1	–	1
	Université Paris II	12	–	12	1	–	1
	Université Paris III	34	–	34	2	–	2
	Université Paris IV	16	–	16	1	–	1
	Université Paris V	32	30	62	1	2	3
	Université Paris VI	83	–	83	3	–	3
	Université Paris VII	23	–	23	1	–	1
	Université Paris IX	–	–	–	–	–	–
	Total	237	30	267	10	2	12
Créteil	Université Paris VIII	90	16	106	2	1	3
	Université Paris XII	58	59	117	2	4	6
	Université Paris XIII	–	137	137	–	5	5
	Université Marne-la-Vallée	192	53	245	5	3	8
Total	340	265	605	9	13	22	
Versailles	Université Paris X	–	–	–	–	–	–
	Université Paris XI	80	126	206	3	3	6
	Université Evry-Val-d'Essonne	27	117	144	1	7	8
	Université Cergy-Pontoise	87	43	130	3	1	4
Université Versailles-St-Quentin	14	56	70	1	2	3	
Total	208	342	550	8	13	21	
Total Île-de-France	785	637	1 422	27	28	55	
Total France métropolitaine	4 266	4 680	8 946	167	176	343	
Antilles-G.	Université Antilles-Guyane	42	–	42	2	–	2
	Total	42	–	42	2	–	2
La Réunion	Université La Réunion	–	50	50	–	2	2
	Total	–	50	50	–	2	2
Total DOM	42	50	92	2	2	4	
Total France métropolitaine + DOM	4 308	4 730	9 038	169	178	347	
Pacifique	Université Polynésie française	–	–	–	–	–	–
	Université Nouvelle-Calédonie	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–
Total France entière	4 308	4 730	9 038	169	178	347	

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

(*) La licence professionnelle « valorisation, animation et médiation des territoires ruraux » a été créée en 2001, mais ses effectifs (21 étudiants) n'ont pas été pris en compte dans la remontée SISE du 15 janvier 2002.

**TABLEAU II – Origine sociale des étudiants
Année universitaire 2001-2002**

PCS des parents	Licences professionnelles		Licences « classiques »	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteurs	351	3,9	3 289	2,0
Commerçants, chefs d'entreprise	653	7,2	11 747	7,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 863	20,6	47 436	28,7
Professions intermédiaires	1 718	19,0	27 187	16,4
Employés	1 170	12,9	21 959	13,3
Ouvriers	1 244	13,8	17 709	10,7
Retraités	523	5,8	9 945	6,0
Sans activité professionnelle	504	5,6	12 811	7,7
Sans réponse	1 012	11,2	13 288	8,0
Total	9 038	100,0	165 371	100,0

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

**TABLEAU III – Série du baccalauréat des étudiants
Année universitaire 2001-2002**

Baccalauréat	Licences professionnelles		Licences « classiques »	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Littéraire	711	7,9	49 744	28,6
Économique	1 155	12,8	38 573	22,2
Scientifique	3 326	36,8	52 196	30,0
Technologique industriel	2 138	23,7	5 811	3,3
Technologique tertiaire	1 009	11,2	9 036	5,2
Professionnel	243	2,7	1 066	0,6
Équivalence	391	4,3	16 871	9,7
dont VAP	97	1,1	1 543	0,9
Non-bacheliers	65	0,7	806	0,5
Total	9 038	100,0	174 103	100,0

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

**TABLEAU IV – Dernier diplôme obtenu par les étudiants
Année universitaire 2001-2002**

Type de diplôme	Licences professionnelles		Licences « classiques »	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Attestation délivrée suite à un cursus en CPGE	9	0,1	2 703	1,6
Aucun diplôme délivré	119	1,3	1 341	0,8
Autre diplôme du supérieur	292	3,2	4 298	2,5
Baccalauréat	581	6,4	16 793	9,6
BTS	3 458	38,3	5 337	3,1
Diplôme ingénieur (universitaire ou non)	8	0,1	277	0,2
Diplôme du secteur paramédical et social	21	0,2	1 339	0,8
Diplôme d'établissement supérieur étranger	126	1,4	9 234	5,3
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire (hors DUT)	784	8,7	114 675	65,9
Diplôme de 2 ^e cycle universitaire (hors ingénieur univ.)	410	4,5	10 563	6,1
Diplôme de 3 ^e cycle universitaire (hors ingénieur univ.)	46	0,5	1 523	0,9
Diplôme d'entrée en 1 ^{er} cycle universitaire (DAEU...)	27	0,3	921	0,5
DUT	3 157	34,9	5 099	2,9
Total	9 038	100	174 103	100

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

plus élevée (29 %) et celles d'enfants de professions intermédiaires et d'enfants d'ouvriers sont plus faibles (tableau II).

Parmi les étudiants inscrits en licence professionnelle, les titulaires d'un bac scientifique sont les plus nombreux (37 % contre 30 % en licence « classique »). Ces derniers sont proportionnellement moins nombreux qu'en 2000 ; en revanche la part d'étudiants ayant un bac technologique industriel a augmenté de 3 points. La proportion d'étudiants des séries technologiques industrielles (24 %) ou tertiaires (11 %) y est plus importante que dans les autres licences, les étudiants en licence « classique » possédant un bac général sont, eux, davantage représentés, avec une

nette prépondérance des séries scientifiques et littéraires (tableau III).

Plus de 73 % des étudiants de licence professionnelle possèdent soit un BTS (38 %), soit un DUT (35 %). Ils ne sont que près de 9 % à être détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (DEUG...). Environ 66 % des étudiants inscrits en licence « classique » possèdent un diplôme de premier cycle universitaire (DEUG...) (tableau IV).

Plus de 30 % des étudiants inscrits en licence professionnelle en 2001-2002 suivaient l'année précédente une formation en IUT, 27 % étaient en sections de techniciens supérieurs (STS) et 18 % inscrits à l'université (hors IUT). Parmi ces derniers,

39 % suivaient une formation de premier cycle universitaire. La proportion des femmes issues des filières universitaires est plus forte que celle des hommes (22 % contre 16 %). 17 % d'entre elles sont en reprise d'études – c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas scolarisées l'année précédente mais étaient auparavant entrées dans l'enseignement supérieur – contre 13 % pour les hommes. La proportion des hommes provenant de formations technologiques courtes est plus importante : 29 % sont issus des STS et 34 % des IUT.

En revanche, plus de 81 % des étudiants inscrits en licence « classique » étaient déjà en université en 2000-2001, dont plus de 82 % sont des femmes (tableau V p. 4).

LE SECTEUR DES SERVICES EST PRÉPONDÉRANT

Les licences professionnelles sont conçues dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue dans un objectif d'insertion dans l'emploi. 82 % des étudiants inscrits en licence professionnelle sont en formation initiale et plus de 17 % en formation continue. Parmi les 82 % d'inscrits en formation initiale, 7 % préparent le diplôme au titre de la formation initiale par apprentissage.

La formation continue est relativement privilégiée dans le secteur professionnel des services (19 %), en particulier les services aux personnes (métiers de l'animation culturelle, sportive et de loisirs) où elle représente 37 % de l'effectif, ainsi que dans le secteur gestion et commerce, particulièrement les métiers des finances, de la banque et des assurances (21 %). Dans ces derniers, la formation initiale par apprentissage n'est pas négligeable : elle représente 11 % de l'effectif. Dans le secteur de la production, la formation continue est moins importante (12 %), bien qu'elle représente 17 % de l'effectif dans le secteur bâtiments et travaux publics. Cependant, la formation initiale par apprentissage est privilégiée dans le secteur des produits industriels transformés (11 %) (tableau VI p. 4).

Plus de 87 % des licences professionnelles ont entre 10 et 50 étudiants. Parmi les cinq formations accueillant plus de 70 étudiants, trois sont du secteur de la production (avec un nombre maximum de 79 étudiants), les deux autres appartiennent au secteur des services et comptent plus de 110 étudiants chacune (avec un maximum à plus de 160 étudiants).

TABLEAU V – Situation des étudiants l'année précédente
Année universitaire 2001-2002

	Licences professionnelles		Licences « classiques »	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	17	0,2	100	0,1
BTS et assimilés	2 453	27,1	2 277	1,3
CPGE (non inscrits en université)	7	0,1	2 663	1,5
IUT	2 784	30,8	3 273	1,9
Université (hors IUT, IUFM, ingénieurs universitaires)	1 651	18,3	141 708	81,4
Écoles d'ingénieurs	32	0,4	456	0,3
IUFM	7	0,1	306	0,2
Instituts catholiques	4	0,0	289	0,2
Établissements hors universités préparant aux concours paramédicaux	9	0,1	131	0,1
Établissements étrangers d'enseignement supérieur ou secondaire	95	1,1	5 758	3,3
Autres établissements ou cursus	543	6,0	3 484	2,0
Enseignement par correspondance	11	0,1	196	0,1
Reprise d'étude	1 293	14,3	12 060	6,9
Prise d'étude différée	132	1,5	1 402	0,8
Total	9 038	100,0	174 103	100,0

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

Les 299 diplômes de licences professionnelles³ se répartissent entre le secteur services (62 %) et le secteur production (38 %), dans lesquels deux secteurs professionnels émergent : gestion et commerce (27 %) et production industrielle (23 %).

Près de deux étudiants sur trois sont inscrits dans les licences du secteur des services, principalement en gestion et commerce, et en informatique et réseaux. C'est également dans ce secteur que la part des femmes est importante : 79 % d'entre elles y suivent une formation. Le secteur professionnel services aux personnes est particulièrement féminisé (63 %) alors que la répartition hommes-femmes est plus équilibrée dans le secteur communication et information.

Les hommes sont majoritaires (61 %), surtout dans les formations des secteurs

production (86 % en production industrielle), à l'exception des métiers de la chimie et de la biologie. Ils sont largement représentés dans le secteur professionnel informatique et réseaux (75 %) (*tableau VII p.5*).

LES PREMIERS DIPLÔMES DE LA SESSION 2001 : BILAN TRÈS SATISFAISANT...

D'après les premiers résultats de l'enquête sur les diplômés⁴, plus de huit étudiants sur dix inscrits en licence professionnelle en 2000-2001, répartis dans vingt-huit académies, ont obtenu une licence professionnelle en 2001. Dans dix-huit académies, le taux de réussite est

supérieur à 80 %, avec un maximum de 93 % dans les académies de Grenoble et de Limoges.

Le résultat est encore meilleur parmi les étudiants qui ont suivi une formation sous le régime de la formation initiale par apprentissage (95 %). Il est beaucoup moins élevé (47 %) pour les inscrits en formation continue. Ce phénomène est dû au fait que les étudiants étalent leur scolarité sur deux ans, alors que l'on mesure ici le taux de réussite en un an.

Les étudiants provenant des formations technologiques courtes (86 % pour les STS et plus de 90 % pour les IUT) réussissent mieux que ceux issus de l'université (74 %). Par ailleurs, les étudiants non scolarisés l'année précédente, mais qui reprennent leurs études, ont une réussite moindre (environ 63 %).

Les étudiants titulaires d'un bac scientifique (87 %) ou technologique industriel (86 %) ont mieux réussi à leur examen. Le score des étudiants issus des bacs professionnels, bien que très inférieur à la moyenne, n'est pas négligeable (77 %).

Les étudiants titulaires d'un DUT (87 %) ont mieux réussi que ceux possédant un BTS (81 %) ou un diplôme de premier cycle universitaire (79 %).

3. La différence entre les 347 licences professionnelles créées et les 299 diplômes provient du regroupement des licences professionnelles qui existent dans deux ou plusieurs universités avec le même intitulé.

4. Enquête DPD C2-SISE relative aux résultats aux diplômes 2000-2001 (remontée SISE de mai 2002).

TABLEAU VI – Répartition des inscrits par régime d'inscription et secteur professionnel
Année universitaire 2001-2002

Secteur professionnel	Formation initiale		Formation initiale par apprentissage		Formation continue		Reprise d'études (*)		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Secteur disciplinaire appliqué à la production										
Arts appliqués	23	96			1	4			24	100
Part du secteur disciplinaire appliqué à la production (en %)	0,3				0,1				0,3	
Secteur Production										
Production industrielle	1 584	76	216	10	271	13	8	0	2 079	100
Produits industriels transformés	284	80	39	11	31	9			354	100
Énergie-génie climatique	46	98			1	2			47	100
Bâtiments et travaux publics	179	76	10	4	41	17	5	2	235	100
Agriculture, pêche, forêts, espaces verts	454	90			42	8	10	2	506	100
Total secteur production	2 547	79	265	8	386	12	23	1	3 221	100
Part du secteur production (en %)	28,2		2,9		4,3		0,3		35,6	
Secteur Services										
Gestion-commerce	1 568	65	277	11	516	21	66	3	2 427	100
Communication et information	604	86	2	0	76	11	22	3	704	100
Informatique et réseaux	1 183	83	30	2	191	13	14	1	1 418	100
Services aux personnes	456	58	21	3	291	37	13	2	781	100
Services à la collectivité	395	85	23	5	43	9	2	0	463	100
Total secteur services	4 206	73	353	6	1 117	19	117	2	5 793	100
Part du secteur services (en %)	46,5		3,9		12,4		1,3		64,1	
Total	6 776	75	618	7	1 504	17	140	2	9 038	100
%	100		100		100		100		100	

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

(*) Les reprises d'études non financées par un organisme public ou privé concernent les étudiants reprenant des études, quel que soit le niveau auquel leur scolarité a été interrompue (CAP, BEP, Baccalauréat...) après un arrêt d'au moins de deux années, dès lors que ceux-ci ne bénéficient pas d'une prise en charge dans le cadre d'un dispositif de la formation continue.

**TABLEAU VII – Répartition des inscrits en licence professionnelle par secteur professionnel et par sexe
Année 2001-2002**

Secteur professionnel	Métiers	Nombre de licences	Effectifs 2001-2002						% des femmes
			Total	%	Hommes	%	Femmes	%	
Secteur disciplinaire appliqué à la production									
Arts appliqués	Métiers des arts appliqués et du design	1	24	0,3	16	0,3	8	0,2	33,3
Secteur Production									
Production industrielle	Métiers du génie industriel	20	1 141	12,6	957	17,4	184	5,2	16,1
	Métiers des systèmes industriels automatisés	11	318	3,5	278	5,1	40	1,1	12,6
	Métiers de la mécanique	16	431	4,8	399	7,3	32	0,9	7,4
	Métiers de l'électricité et de l'électronique	10	189	2,1	171	3,1	18	0,5	9,5
	<i>Sous-total</i>	57	2 079	23,0	1 805	32,9	274	7,7	13,2
Produits industriels transformés	Métiers de la chimie et de la biologie	13	268	3,0	104	1,9	164	4,6	61,2
	Métiers des matériaux	4	86	1,0	77	1,4	9	0,3	10,5
	<i>Sous-total</i>	17	354	3,9	181	3,3	173	4,9	48,9
Énergie - génie climatique Bâtiments et travaux publics	Métiers de la production de l'énergie	2	47	0,5	46	0,8	1	0,0	2,1
	Métiers du génie civil	8	146	1,6	126	2,3	20	0,6	13,7
	Métiers de la construction bois	3	89	1,0	84	1,5	5	0,1	5,6
	<i>Sous-total</i>	11	235	2,6	210	3,8	25	0,7	10,6
Agriculture, pêche, forêts, espaces verts	Métiers de la production et de l'exploitation des ressources agricoles et aquacoles	14	310	3,4	178	3,2	132	3,7	42,6
	Métiers de la transformation agroalimentaire	11	196	2,2	52	0,9	144	4,1	73,5
	<i>Sous-total</i>	25	506	5,6	230	4,2	276	7,8	54,5
	Total secteur production	112	3 221	35,6	2 472	45,0	749	21,1	23,3
	%	38	36		45		21		
Secteur Services									
Gestion - commerce	Métiers de la gestion et de la qualité dans les organisations	29	936	10,4	431	7,9	505	14,2	54,0
	Métiers du commerce et de la vente	28	876	9,7	397	7,2	479	13,5	54,7
	Métiers des finances, de la banque et des assurances	8	473	5,2	206	3,8	267	7,5	56,4
	Métiers de la gestion des ressources humaines	4	142	1,6	41	0,7	101	2,8	71,1
	<i>Sous-total</i>	69	2 427	26,9	1 075	19,6	1 352	38,1	55,7
Communication et information	Métiers de la communication	10	235	2,6	101	1,8	134	3,8	57,0
	Métiers du journalisme et de la communication	5	104	1,2	52	0,9	52	1,5	50,0
	Métiers du livre	1	29	0,3	4	0,1	25	0,7	86,2
	Métiers de l'image, du son, du multimédia et des spectacles	12	336	3,7	182	3,3	154	4,3	45,8
	<i>Sous-total</i>	28	704	7,8	339	6,2	365	10,3	51,8
Informatique et réseaux Services aux personnes	Métiers de l'informatique, du trait. de l'information et des réseaux	41	1 418	15,7	1 066	19,4	352	9,9	24,8
	Métiers de la santé	5	75	0,8	32	0,6	43	1,2	57,3
	Métiers du travail social	4	155	1,7	39	0,7	116	3,3	74,8
	Métiers de la formation	2	81	0,9	18	0,3	63	1,8	77,8
	Métiers de l'hôtellerie et du tourisme	8	172	1,9	61	1,1	111	3,1	64,5
	Métiers de l'animation culturelle, sportive et de loisirs	11	273	3,0	135	2,5	138	3,9	50,5
	Métiers de la mode	1	25	0,3	3	0,1	22	0,6	88,0
	<i>Sous-total</i>	31	781	8,6	288	5,2	493	13,9	63,1
Services à la collectivité	Métiers de l'immobilier et de la protection du patrimoine	5	127	1,4	52	0,9	75	2,1	59,1
	Métiers de l'environnement	9	263	2,9	154	2,8	109	3,1	41,4
	Métiers de l'hygiène et de la sécurité	2	73	0,8	28	0,5	45	1,3	61,6
	<i>Sous-total</i>	16	463	5,1	234	4,3	229	6,5	49,5
	Total secteur services	185	5 793	64,1	3 002	54,7	2 791	78,7	48,2
	%	62	64		55		79		
Total		298	9 038	100,0	5 490	100,0	3 548	100,0	39,3

Source : enquête SISE au 15 janvier 2002.

La réussite est très importante dans le secteur de la production (88 %) : dans quatre secteurs sur cinq, elle est supérieure à 80 % avec un maximum dans le secteur énergie-génie climatique où elle atteint 95 %.

La réussite est légèrement moindre dans le secteur des services (78 %). Toutefois, dans trois secteurs sur cinq, elle dépasse les 80 %, avec un maximum dans le secteur services à la collectivité (92 %).

5. Enquête sur l'insertion des premiers diplômés réalisée par la Direction de l'enseignement supérieur (DES A10) lancée en janvier 2002 auprès des responsables de formation de licence professionnelle. Parallèlement, les étudiants ont été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de cette formation. Le taux de réponses est de 17 % par rapport au nombre estimé de diplômés, soit 727 étudiants provenant de 92 licences professionnelles sur 195.

... ET UNE INSERTION PROFESSIONNELLE ENCOURAGEANTE

Parmi les diplômés de la session 2001, 70 % des étudiants déclarent avoir un emploi, dont 49 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et 30 % en contrat à durée déterminée (CDD) ⁵.

Dans l'obtention d'un emploi, le secteur professionnel n'est pas déterminant. Sept diplômés sur dix qui ont un emploi, l'ont trouvé dans les six mois après l'obtention de leur diplôme. Parmi eux, 75 % étaient inscrits en formation continue et 69 % en formation initiale. Près de 61 % des diplômés ont trouvé un emploi dans leur académie d'origine.

més ont trouvé un emploi dans leur académie d'origine.

Sur les 30 % des diplômés actuellement sans emploi, environ 19 % déclarent en chercher un alors que plus de 11 % n'en cherchent pas.

Les étudiants sont globalement satisfaits de cette nouvelle formation. Pour 48 % d'entre eux, l'inscription en licence professionnelle correspondait à leur souhait d'acquérir une double compétence ; pour 9 % elle faisait suite à une réorientation. Enfin, pour 44 %, la formation en licence professionnelle a constitué une suite naturelle des études antérieures.

**Hélène Frimour, DES A10 et
Bernadette Rousseau, DPD C2**

POUR EN SAVOIR PLUS

« Les étudiants inscrits dans le système universitaire public français en 2001-2002 » *Note d'Information* 02.39, septembre 2002.

« Les licences professionnelles 2000-2001 », *Note d'Information* 01.43, MEN-Direction de la programmation et du développement, septembre 2001.

La licence professionnelle

Créée par arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est délivrée par les universités, seules ou conjointement avec d'autres établissements publics d'enseignement supérieur qui pourront assurer des formations dans des champs de compétences communs ou complémentaires.

Diplôme homologué au niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation, elle confère aux titulaires le grade universitaire de licence.

Conçue pour la formation initiale et pour la formation continue dans un objectif d'insertion professionnelle, elle est organisée

dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel et s'adresse à des publics divers : étudiants titulaires d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études d'enseignement supérieur validées (DEUG, DEUST, DUT, BTS, BTSA) dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle, ou titulaires d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale, ainsi qu'aux jeunes ayant interrompu leur scolarité et aux adultes en reprise d'études.

Bilan de l'expérimentation 2000-2001-2002

Ce bilan prend en compte les travaux récents de la Commission nationale d'expertise et du Comité de suivi de la licence professionnelle.

La mise en place de ce nouveau diplôme s'est concrétisée par :

– Une offre de formation dense sur l'ensemble du territoire

Sur les trois années de campagne d'habilitation, les établissements d'enseignement supérieur ont déposé près de 1 300 projets (524 en 2000, 422 en 2001 et 353 en 2002). À la rentrée 2002, l'offre de formation s'élèvera à 610 diplômes répartis sur l'ensemble du territoire national et dans les départements et territoires d'outre-mer (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Guyane, etc.) et couvrira tous les secteurs professionnels. Parmi les créations, 39 % couvrent le secteur de la production et 61 % celui des services.

– Des partenariats avec les branches professionnelles et au sein du système éducatif

Les acteurs de la licence professionnelle sont multiples et concernent à la fois les professionnels et les intervenants du système éducatif. La nature des partenaires professionnels est très variée : branches professionnelles nationales et locales, grands groupes industriels, PME-PMI, collectivités territoriales, associations... Ils participent notamment aux enseignements, à l'élaboration des programmes, à l'offre de stages.

La licence professionnelle a également permis de mobiliser, autour de l'université, les divers partenaires du monde éducatif. La moitié des licences professionnelles créées prennent appui sur les compétences développées dans les formations de premier cycle professionnalisées (292 en IUT et 128 en STS). La collaboration avec les lycées s'est amplifiée lors de la campagne d'habilitation 2002 où plus de 100 lycées (sur 353 dossiers) étaient partenaires pédagogiques des licences professionnelles déposées.

– La mise en place d'une procédure d'expertise originale

Composée à parité d'universitaires (10) et de représentants du monde professionnel (10), une Commission nationale d'expertise chargée d'étudier les projets a été créée le 21 mars 2000.

Les quatre critères essentiels de l'examen portent sur la qualification professionnelle visée (niveau II) ; la consistance des partenariats avec les professionnels ; l'accueil de publics diversifiés (DEUG, BTS, BTSA, DUT, DEUST, etc.) ; l'ouverture de la formation à la fois en formation initiale et en formation continue.

– L'organisation du suivi du diplôme par le Comité de suivi

Depuis son installation, le 18 décembre 2000, le Comité de suivi de la licence professionnelle s'est réuni très régulièrement. Ses travaux ont porté sur :

– l'établissement d'une liste de 46 dénominations nationales qui entre en vigueur à la rentrée 2002 ;

– la visite des licences professionnelles mises en place.

Ainsi près de 104 licences (sur 377 diplômes à la rentrée 2001) ont fait l'objet d'une visite par les membres du Comité de suivi à partir, la première année, d'un échantillon représentatif de l'offre de formation proposée et la seconde année sur deux thèmes précis, les partenariats interétablissements d'enseignement (université-lycées et autres partenaires) et la formation par apprentissage ;

– enfin, le Comité de suivi a été à l'origine, notamment, d'une enquête auprès des établissements universitaires sur l'insertion des premiers diplômés (juin 2001).

Après trois ans d'expérimentation, le dispositif mis en place a recueilli l'adhésion de tous les partenaires. Les participants à la table ronde qui a réuni, le 23 avril 2002, l'ensemble des acteurs de la licence professionnelle ont souhaité le maintien des deux instances (Commission nationale d'expertise et Comité de suivi).